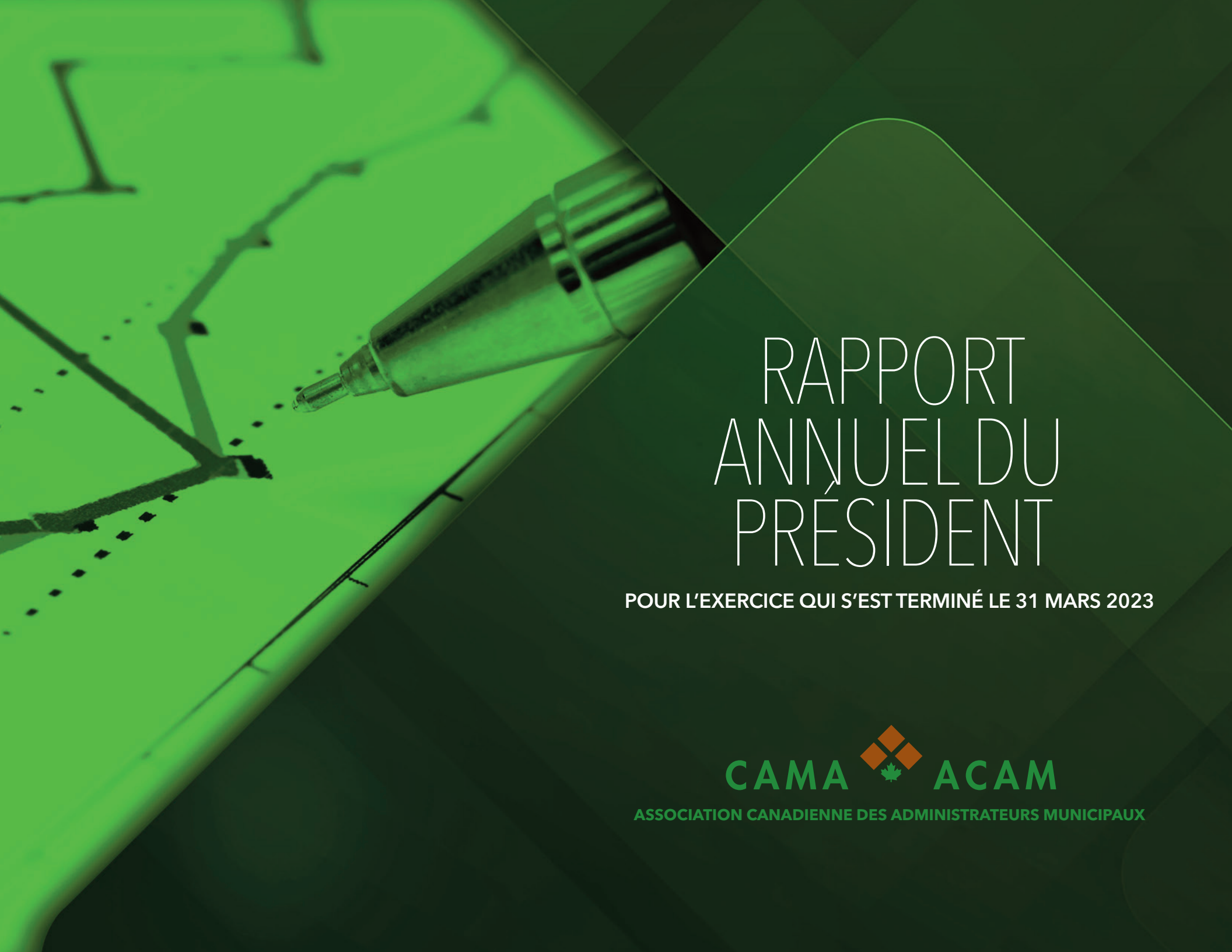




RAPPORT ANNUUEL DU PRÉSIDENT

POUR L'EXERCICE QUI S'EST TERMINÉ LE 31 MARS 2023



ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX

Qui nous sommes

L'Association canadienne des administrateurs municipaux est une association à but non lucratif ouverte aux directeurs généraux et gestionnaires municipaux et à toute personne ayant un poste de cadre supérieur relevant directement du directeur général.

L'ACAM compte environ 700 membres, gestionnaires municipaux, directeurs généraux et cadres supérieurs municipaux de partout au Canada.

Nous avons pour mission « de promouvoir l'excellence de l'administration municipale et de développer un leadership résilient en misant sur le perfectionnement professionnel, le réseautage, les partenariats et la défense des intérêts de nos membres ».

Meaford, Ontario, Canada



Énoncé de l'objet de l'association

L'ACAM se veut un réseau de femmes et d'hommes professionnels employés à des postes de haute direction dans les municipalités du Canada. L'Association se présente comme une organisation nationale privée à but non lucratif à laquelle l'adhésion est volontaire.



Ville de Powell River (B.-C.)

La plupart des membres de l'ACAM sont membres de diverses associations professionnelles et sont régis par leur organisme de réglementation provincial ou territorial respectif. L'ACAM n'a pas de rôle de certification ou d'agrément.

L'ACAM s'attend à ce que chacun de ses membres fasse preuve, de manière constante, des compétences de sa profession au service de sa municipalité; elle s'attend aussi à ce qu'ils adoptent les plus hautes normes de responsabilité et d'intégrité professionnelle.

Misant sur cette base professionnelle, l'ACAM se donne pour rôle premier de promouvoir l'excellence dans l'administration municipale en fournissant à ses membres des possibilités de croissance et de perfectionnement de leurs connaissances et habiletés personnelles en vue de mieux servir le public; elle veut aider ses membres à inculquer une culture du service dans leur municipalité qui repose sur les valeurs énoncées dans le plan stratégique de l'ACAM.

Pour s'acquitter de son rôle, l'ACAM fournit à ses membres des possibilités de réseautage et de perfectionnement professionnel qui peuvent rehausser leur compétence en leadership et en gestion municipale. La mise en commun de pratiques novatrices et exemplaires est un aspect essentiel de la mission de l'ACAM. Afin de remplir cette mission, l'Association s'attend à ce que ses membres profitent des possibilités de réseautage et participent activement aux séances de perfectionnement professionnel qu'elle organise ou parraine.

Son but ultime demeure l'enrichissement de la fonction publique municipale et de la qualité de vie des résidents. Il se réalise lorsque ses membres sont francs et conseillent sans détour et de manière judicieuse les décideurs publics, ceux-là mêmes qui conçoivent des politiques. Il se réalise aussi quand ils font preuve d'honneur et d'intégrité dans leurs relations publiques et professionnelles et quand ils respectent la diversité et l'inclusivité dans leur prise de décisions. En fin de compte, l'ACAM tient à ce que la carrière de chacune et chacun de ses membres dans la fonction publique soit marquée par la sagesse et l'intégrité.

Vision

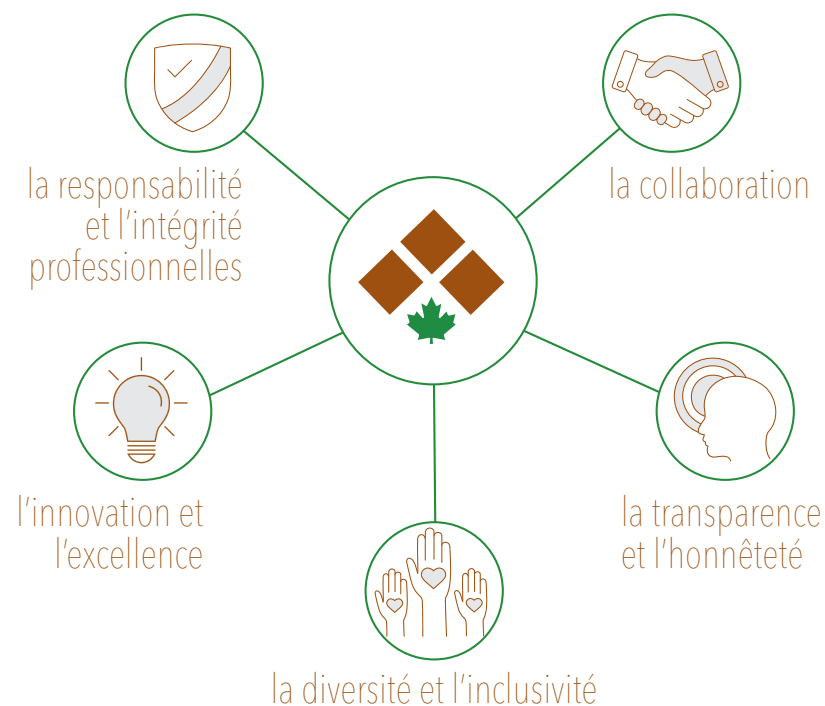
En ce sens, la vision de l'ACAM est d'être reconnue sur le plan national et international comme l'organisation par excellence pour représenter les administrateurs municipaux du Canada :

Buts	Description
1	Être l'association nationale de choix pour les directeurs généraux et les cadres supérieurs de municipalité de tout le Canada en offrant des possibilités de réseautage et des services pertinents liés à leur profession.
2	Proposer des activités de perfectionnement professionnel et des possibilités d'apprentissage novatrices qui améliorent les aptitudes et les compétences de leadership des membres et les aident à mieux gérer leur municipalité en collaboration avec le conseil municipal, le personnel et les citoyens.
3	Fournir aux administrateurs municipaux les informations, les outils de leadership et les réseaux nécessaires pour renforcer la résilience de leur leadership, favoriser des relations productives avec les conseils et encourager la future génération de leaders.
4	Continuer à établir des relations stratégiques avec nos principaux interlocuteurs afin de susciter l'excellence dans la gouvernance municipale.
5	Renforcer la pérennité, le leadership, les capacités et l'infrastructure de l'ACAM.

Valeurs de l'ACAM

Promouvoir une culture éthique est une responsabilité essentielle des dirigeants d'administrations locales.

Les membres de l'ACAM préconisent la responsabilité et l'intégrité professionnelles, la collaboration, la transparence et l'honnêteté, l'innovation et l'excellence ainsi que la diversité et l'inclusivité.



Message de la présidente

« J'ai l'honneur d'être votre présidente depuis le début de l'année 2023 et je suis heureuse de vous annoncer que nous avons eu une année très chargée, mais aussi très fructueuse. L'avenir est prometteur pour l'ACAM, qui s'apprête à entamer la deuxième année de son nouveau plan stratégique et à tenir sa première conférence en personne au Deerhurst Resort à la fin du mois de mai 2023, après une pause de quatre ans. »

Au nom du personnel et du conseil d'administration de l'ACAM, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel 2022-2023. Le conseil d'administration continue de recueillir des informations sur les sujets qui vous tiennent à cœur et sur les tendances qui affecteront l'avenir de la profession de DG, des administrations municipales et de notre Association. Nous avons relevé des défis et sommes devenus plus innovants et plus forts que jamais au cours des trois dernières années.

Nous espérons vous faire connaître beaucoup de réalisations stimulantes qui continueront à améliorer l'administration locale. La fin de l'exercice financier est un bon moment pour prendre du recul et réfléchir à nos nombreuses initiatives. Et justement, ce rapport vous donne un aperçu des réalisations clés reliées à nos cinq piliers stratégiques : 1) mobilisation et soutien des membres;

2) perfectionnement professionnel; 3) leadership résilient; 4) relations stratégiques; 5) renforcement de notre organisation pour qu'elle soit solide et durable.

Cette année, nous avons eu le plaisir de lancer une version actualisée et simplifiée de la **Trousse d'outils pour l'évaluation du rendement des DG**, avec un **Guide pour les DG** et un **Guide pour le maire et les conseillers**, un « **livre blanc** » sur la loi ontarienne pour des maires forts et sur le rôle essentiel des DG dans la bonne gouvernance ainsi qu'une nouvelle ressource intitulée **Guide de leadership pour des relations DG-conseil efficaces**. Durant la conférence, nous avons également lancé un autre projet très important : une « Trousse d'outils d'efficacité pour les adjointes de direction de DG », une profession importante pour nos membres et qui devrait être plus valorisée dans l'ensemble du pays.

Nous sommes reconnaissants à nos membres, à nos bénévoles et à nos partenaires pour le soutien qu'ils apportent à l'excellence des gouvernements locaux. Vous avez tous contribué à la réussite de l'année écoulée.

L'ACAM est fière du travail de tous les DG et vous ne devez jamais perdre de vue que ce que vous faites est très important. Vos actions et votre leadership ont des répercussions immédiates et à long terme sur votre communauté. Ne tenez rien pour acquis et ne perdez pas de vue les retombées positives de votre travail, même dans les moments difficiles.

À bientôt au Deerhurst Resort!



Bev Hendry
Présidente de l'ACAM



Hommage à Cecil E. Vincent, membre honoraire à vie et ancien président de l'ACAM

Nous avons appris avec tristesse le décès de Cecil E. Vincent, survenu le 2 juin 2022.

Cecil a reçu le titre de membre honoraire à vie de l'ACAM en 2013. Il avait plus de quarante ans d'expérience au sein des gouvernements municipaux et provinciaux, dont trente ans d'expérience en tant que directeur général. Il a également travaillé comme consultant et était respecté par ses pairs et ses concitoyens. Durant sa « retraite », il a souvent été sollicité pour offrir des conseils et de l'aide dans la région de Niagara, en Ontario.

Cecil était membre de l'ACAM depuis 1977. Il a été membre du conseil d'administration pendant neuf ans et en a été le président de 1995 à 1996. Il était membre retraité de l'Association des administrateurs municipaux de l'Ontario et membre honoraire à vie et administrateur de l'Association des administrateurs municipaux de Terre-Neuve et du Labrador.

Plus récemment, Cecil faisait partie d'un groupe de membres honoraires à vie qui ont aidé l'ACAM à documenter l'histoire de notre association au cours des 50 dernières années.



Merci à Cory Bellmore – Présidente sortante de l'ACAM

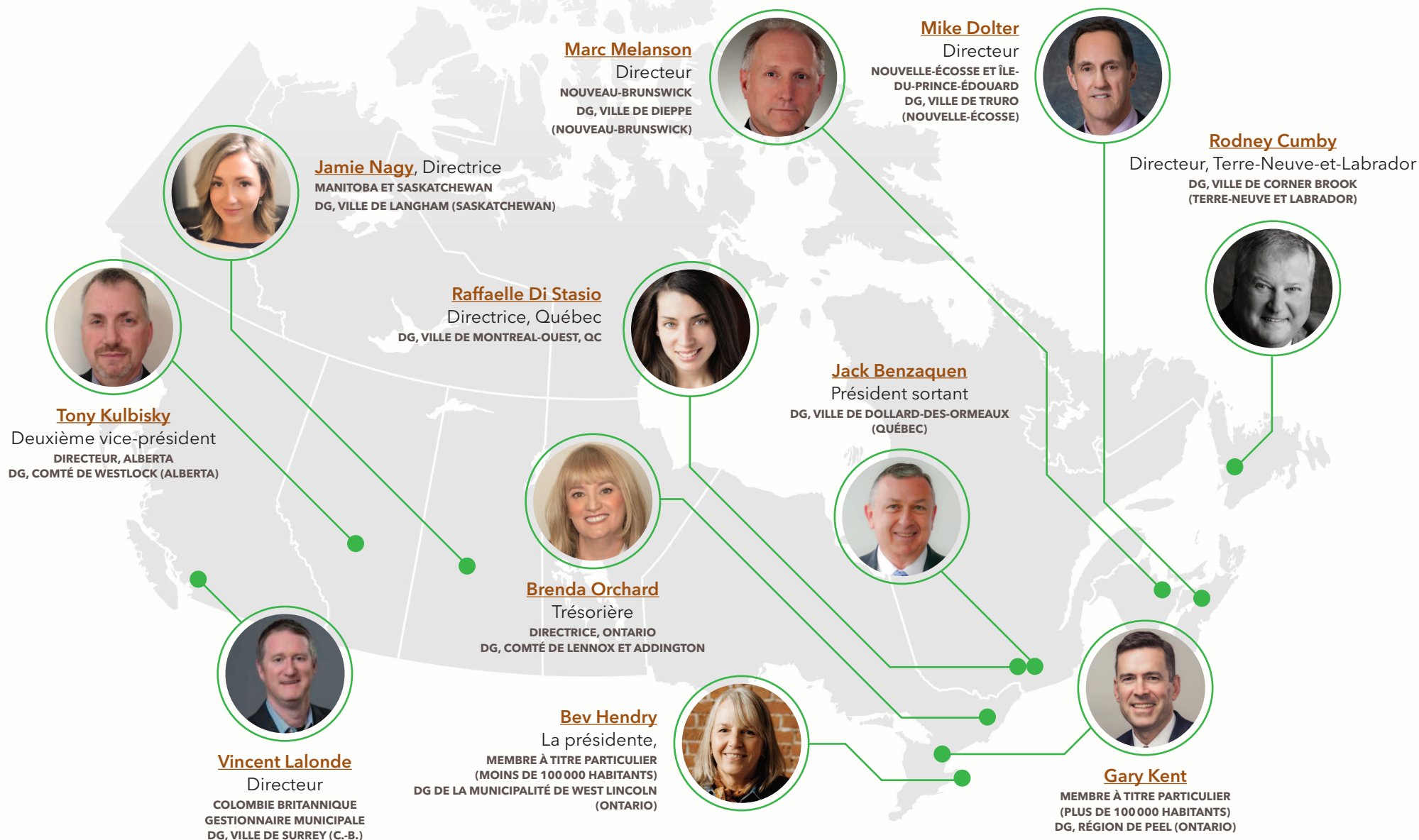
Cory Bellmore a été élue présidente de l'ACAM lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue en mode virtuel le 31 mai 2022. Elle est notre toute première présidente issue des Premières Nations et a également été la première représentante des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut au sein du conseil d'administration de l'ACAM.

Elle a quitté ses fonctions de directrice générale de la municipalité de Dawson à la fin du mois de décembre 2022, puis a démissionné de son poste de présidente de l'ACAM. En janvier 2023, Cory est entrée en fonction en tant que directrice des finances de la Première Nation de Little Salmon Carmacks, dans le village de Carmacks (Yukon). Nous la remercions pour son excellent travail à la tête de l'ACAM et lui souhaitons beaucoup de succès à l'aube d'un nouveau chapitre qui la rapprochera de sa famille à Carmacks.



Conseil d'administration – 2022-2023

L'Association canadienne des administrateurs municipaux est gérée par un conseil d'administration de 11 membres élus par leurs pairs et la présidente ou le président sortant. Ce fut un plaisir de travailler avec ces professionnels dévoués.



Message de la directrice générale

Au moment où vous lirez ces lignes, nous serons en train de régler les derniers détails de la conférence de l'ACAM 2023, qui devrait connaître une participation record.

Au cours de l'année 2022-2023, nous avons travaillé sans relâche pour informer les membres et répondre à vos priorités. J'ai revu notre trousse d'outils d'évaluation du rendement des DG et l'ai transformée en deux guides : un pour les DG et un pour les maires et les conseils. Nous espérons que ces nouvelles ressources amélioreront le processus des deux côtés.

Une journée dans la vie d'un ou d'une DG : le maire appelle, un conseiller se tient devant votre porte, vous êtes en retard pour une réunion de l'équipe de direction, on vous a signalé une rupture de conduite d'eau et même un incendie dans un bâtiment et des médias veulent une interview. Ce ne sont là que quelques exemples de ce qui peut arriver chaque jour. En tant que DG, l'utilisation efficace de votre adjointe de direction et la délégation de tâches peuvent vous aider considérablement à améliorer votre productivité et à mieux équilibrer vos priorités. Votre adjointe est là pour vous faciliter la vie et souhaite que vous réussissiez le mieux possible.

Compte tenu de mon expérience professionnelle antérieure en tant qu'adjointe de direction du maire et du DG de Fredericton, le conseil d'administration m'a demandé d'élaborer une « Trousse d'outils d'efficacité pour les adjointes de direction de DG ». Ce fut l'un des points forts de mon année. Ce projet m'a permis de collaborer avec un comité extraordinaire d'adjointes de direction de tout le pays et nous avons très hâte à son lancement lors de la conférence. Un chapitre s'adresse spécifiquement aux DG, lequel contient des conseils sur l'utilisation judicieuse de votre adjointe de direction pour accroître votre productivité.

Je tiens également à remercier tout particulièrement nos partenaires et commanditaires, sans qui nous ne pourrions tout simplement pas offrir autant de services.

Je terminerai par un grand merci à notre extraordinaire conseil d'administration, composé de bénévoles très actifs qui ont joué un rôle de premier plan et nous ont guidés dans notre réussite. En fin de compte, ce qui nous importe à tous, c'est la qualité de vie dans nos collectivités.

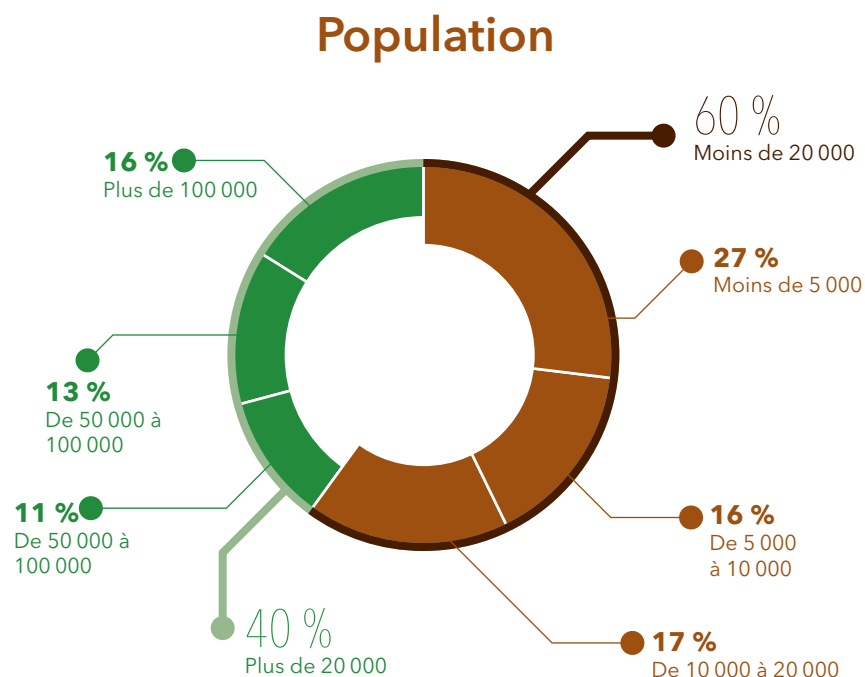
Si vous avez une question, une préoccupation ou un besoin, n'hésitez pas à me contacter ou à contacter l'un des membres du conseil d'administration. Le bureau national de l'ACAM est toujours disponible, quel que soit le fuseau horaire, pour aider les membres de tout le pays à faire en sorte que leur administration locale soit la meilleure possible.

Jennifer Goodine
Directrice générale de
l'ACAM



Effectif

L'adhésion à l'ACAM reste forte. Actuellement, 700 personnes de tout le pays sont membres de l'Association, dont 60 % proviennent de villes de moins de 20 000 habitants.



Répartition de l'effectif par province ou territoire :

Province	Pourcentage	Nombres de membres
Alberta	25 %	167
Colombie-Britannique	13 %	87
Manitoba	6 %	44
Nouveau-Brunswick	8 %	58
Terre-Neuve-et-Labrador	3 %	21
Territoires du Nord-Ouest	1 %	7
Nouvelle-Écosse	5 %	38
Nunavut	1 %	3
Ontario	28 %	184
Île-du-Prince-Édouard	1 %	9
Québec	3 %	23
Saskatchewan	5 %	37
Yukon	1 %	6

Plan stratégique 2022-2027

L'ACAM entre dans la deuxième année de son nouveau plan stratégique (2022-2027) et continuera de se concentrer a retenu les cinq piliers ci-dessous pour son plan stratégique, lesquels resteront au centre des programmes futurs de l'Association.

Mobilisation et soutien des membres

- Augmenter les effectifs en attirant et en retenant une diversité de membres de tout le Canada provenant de municipalités de toutes catégories, grandes, petites, éloignées, etc.
- Fournir aux membres des services pertinents et des activités de réseautage attrayantes par le biais d'une approche personnalisée et concrète.

Perfectionnement professionnel

- Continuer à faire de la conférence annuelle la première activité nationale de perfectionnement professionnel pour les DG et les cadres supérieurs.
- Fournir aux membres des informations sur les dernières tendances, des outils de gestion et des pratiques exemplaires d'administration municipale en organisant jusqu'à trois forums de développement professionnel d'une semaine par an pour les DG.
- Créer et promouvoir des trousseaux d'outils et d'autres ressources pour aider les DG et les cadres supérieurs à développer leurs connaissances, leurs compétences et leur leadership.

Leadership résilient

- Promouvoir des stratégies et fournir des ressources et des outils qui permettent de mettre en place un leadership résilient, adaptable et durable pour faire face aux situations complexes et difficiles.
- Mettre en œuvre des stratégies de relève qui font la promotion de la profession de DG et qui encouragent les jeunes à s'y diriger.
- Promouvoir une relation professionnelle et respectueuse entre les directeurs généraux et les conseils municipaux.

Relations stratégiques

- Maximiser le nombre de partenariats et créer des relations mutuellement bénéfiques.

Organisation solide et durable

- Faire en sorte que l'ACAM dispose des ressources humaines et de la structure organisationnelle nécessaires pour garantir la prestation continue de services de qualité.
- Construire la viabilité financière à long terme et l'impact de la CAMA grâce à des revenus créatifs hors cotisations et à des partenariats (en dehors des revenus des membres) afin que les membres de la CAMA aient accès au réseautage, aux opportunités de développement professionnel, aux ressources et aux meilleures pratiques qui améliorent leur compétence en matière de leadership municipal et gestion.
- Continuer à veiller à ce que l'ACAM dispose de l'infrastructure, des systèmes et des politiques nécessaires pour assurer un fonctionnement efficace dans un environnement en mutation.

Nous avons défini des initiatives, des projets et des indicateurs de réussite pour ces piliers, dont les résultats sont attendus d'ici 2027.

Cliquez [ici](#) pour avoir accès au Plan stratégique de l'ACAM 2022-2027 complet.

Cliquez [ici](#) pour avoir accès au résumé du Plan stratégique de l'ACAM 2022-2027.

Mobilisation et soutien des membres

Informations du comité des services aux membres

Le comité des services aux membres de l'ACAM est présidé par Marc Melanson, représentant du Nouveau-Brunswick au conseil d'administration de l'ACAM et directeur général de la Ville de Dieppe (N.-B.) (et était auparavant dirigé par Cory Bellmore, ancien président). Marc est rejoint par les membres CAMA suivants :

- Brenda Orchard, représentante de l'Ontario au conseil d'administration de l'ACAM et directrice générale du comté de Lennox et Addington (Ontario)
- Dawn Chaplin, représentante de Terre-Neuve-et-Labrador au conseil d'administration de l'ACAM, DG/greffière de la Ville de Torbay (T.-N.-L.)
- Sean Goin, membre de l'ACAM, gestionnaire des infrastructures, Ville de Devon (Alberta)
- Noreen Zhang, membre de l'ACAM, DG de la Ville de Wembley (Alberta)
- Troy Fleming, membre de l'ACAM, administrateur municipal, Ville de Fort Saskatchewan (Alberta)
- Ann Mitchell, membre de l'ACAM, DG du Ville de Medicine Hat (Alberta)

Le comité des services aux membres se consacre au recrutement et à la rétention des membres de même qu'à la sensibilisation des élus à la valeur d'une adhésion à l'ACAM et de ses conférences. De plus, il donne son avis sur les nouveaux services à offrir dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau plan de services aux membres. Cette année, une nouvelle **Proposition de valeur aux membres** a été créée pour présenter tous nos avantages dans un document complet.

L'ACAM a également lancé des campagnes de recrutement en Alberta, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, qui ont permis d'ajouter 123 membres à l'association. Compte tenu des DG qui ont pris leur retraite et de ceux qui se sont dirigés

vers d'autres secteurs d'activité, nous avons connu une augmentation nette d'environ 65 membres. Comme indiqué précédemment, nous demeurons une organisation solide avec 700 membres (le plus grand nombre de membres dans l'histoire de l'ACAM) et nous continuerons à recruter dans tout le pays par le biais de contacts personnels.

Si vous demandez à un membre de l'ACAM quel est l'avantage le plus important de l'adhésion à l'ACAM, vous recevrez une réponse faisant mention de réseautage, d'interaction entre collègues et d'échange de connaissances. Le fait d'attirer de jeunes talents dans nos effectifs ne peut que rehausser ces avantages pour tout le monde!

District of Squamish, BC



Qui sont les personnes de votre organisation prêtes pour le développement du leadership? Qui sont les personnes dirigeantes de municipalités voisines de la vôtre qui pourraient profiter des ressources de l'ACAM? Nous croyons que la sagesse partagée laisse des traces durables et nous avons besoin de votre appui pour favoriser l'essor de notre Association.

Les nouveaux membres bénéficient la première année d'un rabais de 50 % sur nos frais d'adhésion déjà très avantageux et les membres supplémentaires d'une même municipalité peuvent adhérer à l'ACAM pour seulement 155 \$!

Nous remercions les membres de l'ACAM qui nous ont offert des témoignages dans le cadre de notre campagne de recrutement (encore disponibles sur notre chaîne [YouTube](#)).

Comité de communication

Le comité de communication est dirigé par la présidente Brenda Orchard et les membres du conseil d'administration Bev Hendry, Tony Kulbisky, Jamie Nagy et Gary Kent. Ce groupe a beaucoup travaillé sur nos outils de communication tels que le bulletin d'information électronique, le site Web, l'image de marque et les médias sociaux. Il a également supervisé l'élaboration du « Guide de leadership pour des relations DG-conseil efficaces » et de la « Trousse d'outils d'efficacité pour les adjointes de direction de DG ».

Connexions ACAM

Une session Connexions ACAM a été organisée en octobre 2022 sur le thème du « Leadership dans un environnement de télétravail ».

Annonces d'emploi

Les membres bénéficient d'un rabais de 50 % sur Jobscene, la banque d'emplois nationale de l'ACAM qui annonce des possibilités d'emploi dans le secteur municipal partout au pays. Et grâce à [CivicJobs.ca](#), vos annonces sont également diffusées auprès d'un plus grand public. CivicJobs.ca est la principale source d'affichage d'emplois municipaux au Canada, une initiative de CivicInfo BC à Victoria. Votre emploi est non seulement affiché sur le site Web de l'ACAM, mais aussi sur CivicJobs.ca et sur d'autres sites d'emploi populaires, notamment : [Indeed.ca](#), [workbc.ca](#), [bcjobs.ca](#).

N'oubliez pas que ce service d'annonces peut être utilisé pour n'importe quel emploi municipal, pas seulement pour des postes de direction. Sa diffusion est très large, alors n'hésitez pas à en profiter.

Médias sociaux

Merci à Wayne Knorr, notre spécialiste des médias sociaux, qui continue inlassablement d'y promouvoir l'ACAM et ses activités. Si vous ne nous suivez pas encore, faites-le sur [Twitter@camalink](#), sur [Facebook](#) et sur [LinkedIn](#).

muniSERV

L'union fait la force... et c'est le cas du partenariat de l'ACAM avec muniSERV.

Proposé GRATUITEMENT aux municipalités, [muniSERV.ca](#) est la meilleure solution en ligne au Canada qui aide les municipalités à chercher, trouver et établir un lien avec les bons spécialistes et services municipaux, et qui vous permet, ainsi qu'à vos employés d'économiser du temps et de l'argent. Consultez le site web pour voir les services de muniSERV auxquels les membres de l'ACAM ont accès gratuitement.



Perfectionnement professionnel

Conférence annuelle 2023

La 49e conférence annuelle de l'ACAM se tiendra du 29 au 31 mai 2023 au Deerhurst Resort. Nous sommes extrêmement reconnaissants à Denise Corry, DG de la municipalité de Huntsville, et à Julie Stevens, DG du district municipal de Muskoka, pour toute leur aide.

Notre conférence annuelle demeure la plus importante initiative de perfectionnement professionnel que nous offrons et constitue une occasion de réseautage fantastique où règne l'ACAMARADERIE. Le moins que l'on puisse dire, c'est que nous sommes extrêmement ravis d'être de retour en personne après quatre ans d'absence.

Merci à Mike Dolter, membre du conseil d'administration de l'ACAM, qui a présidé le comité de la conférence de cette année avec Marc Melanson, Vincent Lalonde, Jamie Nagy, Rodney Cumby et Raffaella Di Stasio, également membres du CA.

Sous le thème « **Ensemble dans l'ACAMARADERIE** », nos conférenciers aborderont des sujets tels que le partage du pouvoir municipal entre les maires, les conseils et les DG et la *Loi pour des maires forts* en Ontario, les pratiques de supervision et de gestion du personnel dans les petites collectivités, les pratiques exemplaires novatrices pour renforcer les capacités et la résilience des collectivités face aux changements climatiques, les commandites d'entreprises, la diversité, l'équité et l'inclusion en milieu de travail, l'approvisionnement dans un contexte changeant, etc. Nous procéderons également au lancement de la plus récente « Trousse d'outils d'efficacité pour les adjointes de direction de DG ». Nous en profiterons pour célébrer nos réalisations personnelles lors d'un repas de midi où nous remettrons les récompenses pour longs états de service et soulignerons nos pratiques exemplaires dans l'administration municipale canadienne par la remise des prix d'excellence de l'ACAM.

Le programme préconférence et de visites culturelles de cette année est également spectaculaire et propose de nombreuses activités dans la région de Muskoka.

La soirée décontractée vous donnera l'occasion de nouer des contacts avec vos collègues en admirant un magnifique lac, au son de la musique de Jamie Williams et d'un spectacle époustouflant d'oiseaux de proie.

La conférence se terminera par le souper de la présidente, où vous pourrez porter une tenue plus élégante semi-formelle noir et or pour célébrer notre 50e anniversaire (que nous aurions dû fêter en 2021). Nous avons prévu un stand photo amusant, de nombreux moments forts de célébration et un spectacle dansant sur la musique de l'ABBA Band.

Nous sommes heureux de continuer à offrir notre spécial pour les nouveaux participants (une réduction de 150 \$ sur les frais d'inscription), une inscription gratuite pour les « membres en transition » et notre programme de bourses d'études.

Dans le cadre de son programme de bourses, l'ACAM offre des bourses dans quatre catégories : jeunes professionnels, petites municipalités, collectivités nordiques et, nouveauté cette année, DG en poste depuis moins de cinq ans. Treize bourses ont été attribuées cette année et nous accueillerons cinq lauréats de la conférence annulée de 2020.

Par ailleurs, nous sommes ravis que l'équipe du [Local Gov Café](#) soit présente à la conférence pour couvrir les points forts de notre événement et les innovations municipales qui y seront présentées. Animé par Susan Gardner (ancienne rédactrice en chef de *Municipal World*) et Ann Mitchell (DG de la municipalité de Medicine Hat, en Alberta), ce podcast propose des conversations sur des sujets liés au monde municipal, apportant des idées et des sources d'inspiration aux collectivités. Susan et Ann s'entretiendront avec certains de nos participants, de nos conférenciers et des lauréats de nos prix d'excellence. Jennifer Goodine a également accordé une [entrevue](#) au Local Gov Café à l'automne 2022 sur sa carrière municipale et les services aux membres de l'ACAM.

Prochaines conférences

Réservez les dates du 2 au 5 juin 2024 pour notre conférence annuelle qui se tiendra dans le magnifique hôtel Fairmont Banff Springs. La conférence 2025 aura lieu à Mont-Tremblant (du 25 au 28 mai), là où nous avons dû annuler en 2021. Les lieux et les dates des conférences 2026 et des années suivantes seront fixés lorsque la FCM aura confirmé son calendrier.

Série de webinaires de perfectionnement professionnel

Dans le cadre de son engagement de service envers ses membres, l'ACAM continue d'offrir des webinaires de ses partenaires Platine et de ses partenaires commerciaux. Ces activités d'apprentissage font découvrir des services et des produits novateurs dans le domaine de la gestion municipale. Elles sont gratuites pour tous les membres de l'ACAM et leurs salariés.

Les enregistrements et les présentations d'accompagnement de certains séminaires de cette année sont disponibles dans la [section Membres du site Web de l'ACAM](#) :

- Maintenir une organisation dynamique grâce à des achats efficaces (activité commanditée par Canoe Procurement Group of Canada)
- Évolution des marchés publics : importance des enjeux ESG (activité commanditée par Canoe Procurement Group of Canada)
- Vers des soins de santé virtuels (activité commanditée par Canoe Benefits)
- Technologie numérique de gestion des stationnements : des résultats probants en seulement un an (activité commanditée par HotSpot Parking)
- Garder une longueur d'avance – Tendances et stratégies pour des programmes d'avantages sociaux efficaces (activité commanditée par HotSpot Parking)

Nous remercions chaleureusement nos partenaires de webinaires



Swift Current (Sask.)



Nouveaux services aux membres

Sous la direction du conseil, les initiatives suivantes ont été mises en place cette année :

Trousse d'outils de gestion du rendement du directeur général : un guide pour le DG et un guide pour le maire et ses conseillers

Consciente de l'importance des relations entre le directeur municipal, le directeur des services municipaux ou le directeur général (DG), ainsi qu'entre le maire et le conseil, l'ACAM a lancé une trousse d'outils de gestion du rendement du DG en 2017. Au fil des années, nos membres et leurs conseils nous ont adressé leurs commentaires au sujet de la trousse et nous avons le plaisir de leur proposer une nouvelle édition mise à jour et améliorée, accompagnée d'un « Guide pour le DG » et d'un « Guide pour le maire et les conseillers ».

Les deux guides fournissent des informations concernant la valeur des discussions sur le rendement, des guides de référence rapide du processus en trois parties, un exemple de modèle d'évaluation du rendement sans système de notation axé sur les objectifs annuels spécifiques du conseil et du DG, un exemple de lettre de mandat décrivant les attentes annuelles d'un DG, une liste de contrôle et un exemple d'échéancier. Le Guide pour le DG fournit des détails

sur la façon de remplir l'autoévaluation et l'Aide-mémoire, tandis que le Guide destiné au maire et ses conseillers décrit les étapes spécifiques à suivre pour préparer le Rapport final d'évaluation du rendement et rencontrer le DG. Pour vous permettre de vous faire une meilleure idée du produit final, nous avons rempli, à titre d'exemple, un Rapport final d'évaluation du rendement du directeur général et rédigé une lettre de mandat. Voir le site web pour en savoir plus.

Modèle d'évaluation de rendement pour les subordonnés directs

En plus du nouveau « Guide pour le DG » et du « Guide pour le maire et les conseillers » sur l'évaluation du rendement des DG, saviez-vous que l'ACAM dispose également de modèles d'évaluation pour les subalternes directs des DG?

Il est tout aussi important que le directeur général ou le gestionnaire municipal fasse une évaluation de rendement pour le personnel qui relève directement de lui (directeurs, commissaires, chefs, gestionnaires principaux). Voici quelques exemples :

Un modèle d'évaluation du rendement qui doit être rempli par le directeur général ou directeur municipal et l'employé, et lu lors de l'évaluation du rendement. Une lettre de mandat que le directeur général ou directeur municipal peut remettre à chaque subordonné direct chaque année, lors de son évaluation de rendement. Y sont présentées les attentes de tous les services et également les attentes particulières à chaque service. L'échantillon fourni concerne le département des services généraux. Des informations complémentaires sur tous nos outils de gestion du rendement sont disponibles sur le site Web de l'ACAM.



L'ACAM lance un guide de leadership pour des relations DG-conseil efficaces

Reconnaissant l'importance pour les DG d'établir une relation productive avec leur conseil, l'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM) a publié un document intitulé « Guide de leadership pour des relations DG-conseil efficaces » que les membres peuvent se procurer dans la [Section membres](#) (parmi les trousseaux d'outils) du site Web de l'ACAM.

Sachant que les DG se sentent parfois seuls au sommet, nous espérons rendre cette solitude moins pénible grâce au nouveau Guide de leadership pour des relations DG-conseil efficaces. C'est une relation de travail qui exige constamment de maintenir des équilibres délicats. Il est très important que les DG orientent et appuient leur conseil pour que chaque mandat soit productif, mais en plus d'aider les élus à exceller dans leur rôle, ils doivent aussi exercer de leur mieux leurs fonctions de gestionnaire et œuvrer pour la réussite à long terme de l'organisation.

Le comité des communications du conseil d'administration qui a travaillé sur ce projet en collaboration avec le cabinet de consultants [Strategic Steps](#) était composé des membres suivants de l'ACAM :

- Brenda Orchard, présidente de comité, trésorière et représentante de l'Ontario à l'ACAM ainsi que DG du comté de Lennox et Addington (Ontario)
- Beverly Hendry, présidente de l'ACAM et membre du CA par mandat à titre particulier en représentation des municipalités de moins de 100 000 habitants ainsi que directrice générale du Canton de West Lincoln (Ontario)
- Tony Kulbisky, deuxième vice-président de l'ACAM et représentant de l'Alberta ainsi que directeur général du Comté de Westlock (Alberta)
- Jamie Paik, représentante du Manitoba et de la Saskatchewan au CA de l'ACAM et directrice générale de la municipalité de Langham (Saskatchewan)
- Gary Kent, membre du CA par mandat à titre particulier en représentation des municipalités de plus de 100 000 habitants ainsi que commissaire aux services généraux et directeur financier de la Région de Peel (Ontario)

En tant que DG, vous êtes conducteur ou conductrice d'un train gigantesque. Ce guide contient de nombreuses informations utiles sur la bonne gouvernance et des astuces pour clarifier les rôles des uns et des autres, pour établir des relations productives avec votre conseil, votre équipe de gestionnaires et le personnel, voire même un pacte de bonne entente avec votre conseil, ainsi que des études de cas.

L'application des principes énoncés dans ce guide peut varier d'une municipalité à l'autre. Chaque organisation est unique et vit des situations particulières qui requièrent des approches adaptées à l'établissement de bonnes relations. Toutefois, si certains détails peuvent varier, les principes généraux restent les mêmes. Vous trouverez également dans notre guide quelques listes de suggestions pour les DG faisant face à un conseil qui fait de la microgestion, qui ajoute des priorités ou qui ne soutient pas le maire.



Trousse d'outils d'efficacité pour les adjointes de direction de DG

À l'automne 2022, nous avons reçu une formidable réaction aux récents sondages des membres de l'ACAM et de leurs adjoint(e)s de direction en prévision du lancement de la « Trousse d'outils d'efficacité pour les adjointes de direction de DG », le 31 mai 2023, dans le cadre de la conférence annuelle de l'ACAM au Deerhurst Resort, en Ontario. Nous sommes vraiment reconnaissants des réponses informatives et du partage d'expériences qui ont permis de mettre en lumière les aspects importants du travail des adjoints administratifs et de leur profession.

Destiné avant tout à l'adjointe ou adjoint de direction de DG responsable de la gouvernance locale, le contenu de cette trousse d'outils peut facilement s'étendre à quiconque occupe un poste administratif dans une municipalité. Les DG y trouveront aussi des conseils sur l'art d'entretenir un réel partenariat avec la personne qui les assiste dans leur rôle de direction.

Le conseil d'administration a estimé qu'il était également important d'inclure ce chapitre destiné aux DG afin de fournir quelques conseils sur les moyens d'établir un partenariat DG-adjointe de direction. On y couvre notamment le processus d'embauche (avec un exemple de description de poste, d'affichage et de questions d'entretien), des arguments à faire valoir auprès du conseil municipal si le poste n'est pas encore officiellement créé ainsi que la recherche d'une personnalité et d'un profil adéquats. On y trouve aussi des conseils pour établir une relation de travail saine avec votre adjointe de direction en communiquant souvent, en lui fournissant des évaluations de rendement, en soutenant ses objectifs professionnels et en déléguant davantage afin que vous puissiez vous concentrer sur la direction stratégique de l'organisation et sur la satisfaction des besoins du maire et du conseil.

« L'adjointe de direction est un rouage essentiel de toute organisation efficace. Je compare souvent ce poste aux roues d'un autobus, lequel est conduit par nos dirigeants. Sans roues, l'autobus ne peut pas avancer! »

- Une adjointe de direction

Services aux membres

Forum de discussion réservé aux membres

Il y a environ un an, l'ACAM a créé le Forum de discussion des membres, offrant ainsi une plateforme personnalisée sur laquelle les membres de l'ACAM peuvent participer en privé à des conversations exclusives dans tout le pays et envoyer des messages à leurs collègues. Nous avons expérimenté des forums de ce type à plusieurs reprises et il est évident que nos membres préfèrent prendre le téléphone pour appeler une connaissance ou lui envoyer directement un courriel.

Le conseil d'administration a donc décidé de mettre fin à ce service, mais n'oubliez pas de consulter notre service « Questions à l'ACAM ». Si vous avez une question à laquelle vous pensez que vos collègues peuvent répondre, envoyez-la au bureau national de l'ACAM qui se chargera de la retransmettre aux membres qui pourront ensuite y répondre directement par courriel. Vos collègues sont très efficaces pour partager des pratiques exemplaires et donner des conseils dans tout le pays.





Trousses d'outils

Cette année, nous avons procédé à un examen approfondi de nos trousse d'outils afin de nous assurer qu'elles sont toujours à jour. Présidé par Mike Dolter (avec l'appui de Bev Hendry, Marc Melanson, Raffaella DiStasio et Rodney Cumby), le groupe de travail sur les trousse d'outils s'est fixé pour objectif d'élaborer et de promouvoir des trousse d'outils et d'autres ressources utiles pour aider les DG et les autres dirigeants municipaux à renforcer leurs connaissances, leurs compétences et leur esprit d'initiative. Ils examineront bientôt les moyens les plus efficaces d'aider les DG à augmenter leur résilience et à prendre soin d'eux-mêmes et de leur bien-être.

Après la conférence, vous recevrez un questionnaire de sondage sur nos trousse d'outils actuelles et sur les autres ressources qui vous intéressent.

Après le lancement de la trousse d'outils de l'adjointe de direction à la fin du mois de mai 2023, l'ACAM disposera de dix trousse d'outils. Elles sont disponibles en anglais et en français et vous pouvez cliquer sur les boutons au-dessus pour y accéder en ligne (les cinq premières se trouvent dans la section réservée aux membres et les cinq dernières sont accessibles au public).

Leadership résilient

Positionnement de l'ACAM sur la Loi pour des maires forts et sur le rôle des directeurs généraux

En juillet 2022, le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a annoncé son intention de doter les chefs de conseil de Toronto et d'Ottawa de pouvoirs de « maire fort », tels que la possibilité de mettre leur veto aux décisions du conseil, de préparer le budget, de promulguer des arrêtés avec un soutien inférieur à la majorité du conseil ainsi que de nommer et congédier des membres du personnel de haut rang, y compris le DG. Cette loi confère de nouveaux pouvoirs aux maires de Toronto et d'Ottawa et le premier ministre a indiqué que ces dispositions pourraient être étendues à d'autres villes. Bien que le poste de DG puisse être maintenu dans une municipalité ayant un maire fort, la structure du personnel relève alors du maire, plutôt que du conseil et du DG.

Consciente de l'importance des fonctions du directeur général ou de la directrice générale au sein des administrations municipales canadiennes, l'ACAM a produit un « livre blanc » sur la loi ontarienne pour des maires forts et le rôle central des DG dans la bonne gouvernance.

Ce document souligne les répercussions de cette loi sur le rôle des DG et en tant qu'association nationale sans but lucratif offrant un réseau professionnel à tous les DG municipaux et à leurs subordonnés directs, l'ACAM croit que la protection du rôle fort des DG est importante pour le maintien des principes de bonne gouvernance dans les administrations municipales. Nous sommes persuadés que les règles régissant les décisions municipales et les nominations aux postes de direction doivent faire en sorte que le public ait confiance dans l'administration professionnelle des services publics.

Cette ressource souligne les avantages d'une fonction publique apolitique dirigée par un ou une DG efficace et fait connaître les répercussions potentielles majeures des pouvoirs des maires forts. Si la *Loi pour des maires forts* est appliquée à d'autres municipalités du Canada, elle érodera un principe fondamental de la bonne gouvernance municipale : une fonction publique objective, professionnelle et apolitique, dirigée par un directeur général ou une directrice générale (ou directeur municipal/directrice municipale).



Edmundston (N.-B.)

L'ACAM continuera de plaider en faveur d'une bonne gouvernance municipale et de la protection du poste de DG en tant que « pilier essentiel » de cette structure. Les DG doivent encourager les conseils municipaux et les maires à nommer des DG compétents qui connaissent bien leurs fonctions. Nous devons tous œuvrer à l'élaboration et à la codification de principes fondamentaux qui renforcent dans nos municipalités les trois « piliers » de la relation unissant le conseil, le maire et le ou la DG.

Il importe que les DG soient fiers d'occuper un poste leur permettant d'utiliser leur expérience professionnelle et leurs qualifications pour améliorer la vie de leurs concitoyens, conformément à une tradition de bonne gouvernance municipale et de démocratie locale acquise de haute lutte et appréciée de tous.

Ce document a également été communiqué aux associations provinciales et territoriales d'administrateurs municipaux, aux sous-ministres et sous-ministres adjoints des ministères des Affaires municipales et de la gouvernance locale de tout le Canada, à divers groupes de réflexion et à d'autres parties concernées. Nous souhaitons qu'il serve de référence aux chercheurs et à toutes les autres personnes qui s'intéressent à la Loi pour des maires forts pour rédiger des politiques, des articles de presse ou des documents d'opinion sur les réformes municipales partout au pays.

Le document complet est disponible [ici](#). L'ACAM espère qu'il deviendra une ressource précieuse pour ses membres, leur personnel et leurs conseils.

Forums de réseautage « Grands esprits »

L'ACAM a le plaisir de mettre à l'essai un nouveau programme appelé Forum de réseautage « Grands esprits » qui sera animé par Chris MacPherson, ancien président de l'ACAM et membre honoraire à vie.

Il s'agit d'un forum de réseautage qui permettra à tous les collègues de l'ACAM d'explorer, en toute sécurité et confidentialité, des questions délicates et des problèmes opérationnels difficiles. Les participants y trouveront des conseils avisés et pragmatiques sur la manière de gérer des problèmes complexes qu'ils ont peut-être déjà rencontrés ou qu'ils pourraient rencontrer dans l'avenir.

Seize membres de l'ACAM se sont réunis une fois par mois de janvier à avril 2023 pour discuter des sujets suivants :

- « Gestion des employés difficiles ».
- « Manque de civisme de plusieurs citoyens à l'égard des salariés des municipalités ».
- « La bulle du DG : conseils pour savoir ce qui se passe réellement »
- « Que signifie vraiment la loyauté pour les fonctionnaires ? »

Cette activité de réseautage s'est avérée très concluante et le conseil d'administration souhaite la poursuivre.

Programme de récompenses pour longs états de service

Cette année, 93 membres recevront une épinglette de reconnaissance. Les lauréats ayant accompli dix et quinze ans de service recevront leur épinglette en mars 2023 et ceux ayant accumulé vingt ans de service ou plus se verront remettre leur épinglette lors du dîner de remise des prix pour longs services qui aura lieu au Deerhurst Resort. Les quatre membres de l'ACAM suivants recevront une reconnaissance spéciale pour leurs 40 années de service :

- Ivan Bruneau, DG de la municipalité rurale de Victoria (Manitoba)
- Joe Creron, directeur général, district de Peachland (C.-B.)
- Robert Jorgensen, directeur général, district municipal de Fairview no 136 (Alberta)
- Jim Puffalt, directeur municipal, municipalité de Moose Jaw (Sask.)

Félicitations à tous les lauréats pour leur service exceptionnel au sein des administrations municipales.

Programme de prix d'excellence

Le président Vincent Lalonde, représentant de la Colombie-Britannique au conseil d'administration de l'ACAM (et DG de la municipalité de Surrey) a dirigé notre programme des Prix d'excellence 2023 cette année et j'ai le plaisir d'annoncer que neuf municipalités lauréates seront honorées lors du dîner des Prix d'excellence qui se tiendra au Deerhurst Resort. Cette année, nous avons reçu 35 candidatures, toutes d'excellente qualité, et huit municipalités seront honorées.

Je désire remercier spécialement les membres du jury suivants qui ont accordé leur temps et leur dévouement à l'examen de toutes les candidatures :

- Jake Rudolph, DG de Nanaimo (C.-B.) et ancien président de l'ACAM
- Doug Gilchrist, DG de la municipalité de Kelowna (C.-B.)
- Nathan Peto, DG de la municipalité de Portage la Prairie (Manitoba)
- Robert Tremblay, DG de la municipalité de Renfrew (Ontario)
- Shanon Kalra-Ramjoo, DG par intérim, municipalité de Vaughan (Ontario)
- Dermot Chafe, DG de la municipalité de Gander (T.-N.-L.)
- Carly Siopis, responsable des initiatives stratégiques, municipalité de Charlottetown (Î.-P.-É.)

Tous les dossiers de candidature des 10 dernières années se trouvent dans la section du site web [réservée aux membres](#), dans la base de données des pratiques exemplaires. Les membres peuvent y faire leurs propres recherches sur les sujets qui les intéressent.

Prix de membre honoraire à vie

Le conseil dévoilera le nom du gagnant ou de la gagnante de ce prix prestigieux pendant le souper de la présidente à la conférence.

Stand de l'ACAM à la conférence 2023 de la FCM

L'ACAM aura un stand à la conférence de la FCM qui aura lieu à Toronto du 25 au 27 mai 2023. Nous y ferons la promotion de la nouvelle trousse d'outils d'évaluation du rendement du DG (spécialement conçue pour le maire et les conseillers), du livre blanc sur la *Loi pour des maires forts*, de l'adhésion à l'ACAM et de nos autres ressources.



Relations stratégiques

Programme partenaires d'affaires

Le programme Partenaires d'affaires de l'ACAM continue de connaître du succès avec plus de trente entreprises qui présenteront fièrement leurs produits et services aux membres de l'ACAM et à leurs équipes. Des informations supplémentaires sont disponibles [ici](#).



Nous remercions chaleureusement nos partenaires d'affaires.



Commanditaire Platine

Nous tenons à remercier nos partenaires Platine pour leur soutien continu. Ces organisations sont des acteurs clés du gouvernement local et leur soutien montre leur engagement continu à aider le secteur. Chacun a apporté une contribution extrêmement précieuse qui nous a permis d'offrir des services et une expertise à nos membres.

Ne manquez pas les webinaires, les forums régionaux et les conseils sur les services de nos partenaires de même que les contenus uniques proposés pour les municipalités de toutes tailles.



Le **programme Canoe Benefits** est conçu spécifiquement pour répondre aux besoins et aux objectifs propres aux municipalités, aux entités du secteur public et aux organismes à but non lucratif. C'est un programme qui élabore et propose des solutions novatrices, rentables et durables adaptées aux besoins et aux souhaits particuliers des membres en matière de capital humain.



Canoe Procurement Group of Canada travaille auprès d'associations municipales de tout le Canada. Les associations s'allient à Canoe pour que les organisations membres unissent leur pouvoir d'achat et bénéficient ainsi de prix préférentiels dans le cadre de programmes d'achat conformes aux règles du commerce.

Canoe se spécialise dans diverses catégories de produits et a créé des programmes personnalisés pour ses membres, adaptés à la demande. Une liste complète des programmes proposés par Canoe est consultable [ici](#).

Les personnes souhaitant obtenir des informations supplémentaires ou organiser une présentation sur un programme particulier peuvent s'adresser à nos [directeurs des relations avec la clientèle](#) ou écrire à CAMA@canoeprocurement.ca.

LIDSTONE & COMPANY

Lidstone & Company est un cabinet d'avocats spécialisé dans le droit des collectivités locales, ayant des bureaux en Colombie-Britannique et en Alberta. Chacun de leurs avocats possède des connaissances spécialisées et une expertise particulière dans les domaines du droit municipal et collabore étroitement avec les responsables des administrations locales. Ils sont connus pour leur capacité à résoudre les problèmes ainsi que pour leur approche proactive et préventive qui réduit les risques. Ils ne risquent pas de se trouver en situation de conflit d'intérêts car ils ne représentent jamais de promoteurs, d'agents immobiliers, de banques, d'entreprises de ressources naturelles, de groupes d'intérêt, etc. Ils s'occupent des gouvernements locaux. C'est tout.

Lidstone & Company a la réputation de gagner ses litiges (défense des réclamations, défense et application des règlements), principalement parce qu'ils disposent d'avocats spécialisés dans les litiges et pas seulement d'avocats en droit municipal qui plaident au besoin. Ils offrent également des services spéciaux sans frais à leurs clients, notamment des infolettres trimestrielles, des bulletins réguliers, des séminaires annuels pour les clients, des ateliers internes, des modèles et des listes de contrôle.

Partenariats affiliés

L'ACAM est très fière des relations qu'elle entretient avec ses partenaires externes et d'autres organisations, notamment : [Local Government Professionals Australia](#), [Taituarā - Local Government Professionals Aotearoa \(SOLGM\)](#) (Nouvelle-Zélande) et [Society of Local Authority Chief Executives](#) (SOLACE) (Royaume-Uni).

Échange de fonctionnaires municipaux à Tokyo et à Takaoka grâce au CLAIR

CLAIR (Council of Local Authorities for International Relations) est un organisme gouvernemental japonais qui appuie les activités qu'entreprennent les administrations locales pour renforcer la collaboration internationale, en particulier en matière de revitalisation et développement sur le plan local. Il vise également à soutenir les communautés dans la promotion du tourisme et des produits régionaux. Outre son siège social à Tokyo, CLAIR possède des succursales dans chaque préfecture du Japon ainsi qu'un réseau de bureaux dans les grandes villes du monde entier.

L'ACAM a eu le plaisir de permettre au membre Jeff Renaud, ancien président et DG du district municipal de St. Stephen (Nouveau-Brunswick), de participer à un échange/séminaire en novembre 2022 sur le thème « Renouvellement urbain durable au moyen d'échanges avec mise à profit de l'attrait de Takaoka ».

ICMA

Nous sommes très honorés de recevoir cette année à notre conférence le président de l'ICMA, M. Jeff Towery. Merci à Chris MacPherson, troisième vice-président du conseil d'administration de l'ICMA et représentant de l'ACAM, qui terminera son mandat en septembre 2023.

La conférence 2023 de l'ICMA se tiendra à Austin/Travis County (Texas) du 30 septembre au 4 octobre 2023.

L'ICMA compte actuellement environ 12 000 membres représentant 50 États américains et 33 pays et Canada est le plus grand partenaire affilié. Les membres de l'ACAM peuvent adhérer à l'ICMA pour un tarif spécial de 135 \$ US. Même si vous n'êtes pas en mesure d'assister à la conférence annuelle de l'ICMA, les renseignements et les ressources fournies sur le site web de l'organisation sont très utiles aux membres de l'ACAM des collectivités de toutes tailles. Si vous voulez adhérer à l'ICMA ou obtenir plus de précisions, consultez son [site web](#).

Relations nationales

Associations provinciales-territoriales

Jennifer Goodine, directrice générale, continue de présider les conférences téléphoniques trimestrielles avec les directeurs généraux des associations provinciales et territoriales. Ces excellentes relations qui se sont formées à travers le pays ont été extrêmement utiles pour partager les meilleures pratiques et d'autres informations pour aider toutes nos organisations.

Panel d'experts en innovation urbaine de l'AMCTO

J'ai eu le plaisir de participer au [Panel d'experts en innovation urbaine](#) de l'AMCTO (Master of Urban Innovation) à l'[Université de Toronto Mississauga](#) le 3 mars 2023 pour parler du travail au sein d'une administration municipale. Les autres panélistes étaient [Stephen O'Brien](#), de la municipalité de Guelph, [Juliet Jackson](#), de la municipalité régionale de Peel, ainsi que la modératrice, [Tara Vinodrai](#), directrice du programme MUI. De nombreux étudiants de ce programme souhaitent travailler dans le secteur municipal et ce fut une excellente occasion de promouvoir notre profession.



Sommet des villes intelligentes 2022

L'ACAM a eu le plaisir d'être Partenaire du savoir lors du Sommet des villes intelligentes 2022 qui a eu lieu à Toronto, les 9 et 10 novembre 2022. Le Sommet des villes intelligentes, qui en est à sa sixième édition, attire des intervenants de haut niveau venus de tout le pays et de l'étranger. Plusieurs membres de l'ACAM de tout le pays ont participé à ce forum afin de présenter leurs pratiques exemplaires et leurs expériences.

L'ACAM participe à un symposium sur les agressions contre les fonctionnaires municipaux

L'ACAM a eu le plaisir de commanditer le conférencier principal Patrick Remo lors du symposium « Bucking the Trend - Tackling Abuse in the Political Realm » qui s'est tenu à Edmonton les 27 et 28 avril 2023. Les agressions à l'encontre des fonctionnaires municipaux (élus et employés) ont augmenté de façon spectaculaire au cours des dernières années, mais ces affaires n'ont jusqu'à présent été traitées qu'individuellement, au cas par cas. Ce symposium a été l'occasion de parler de ce problème, avec des études de cas réels qui poussent à l'action. Les participants ont également pu découvrir des tactiques à mettre en œuvre au quotidien dans les municipalités.

Partenariat avec l'École polytechnique de la Saskatchewan pour une nouvelle spécialité en administration locale et rurale

Le 9 février 2023, la School of Business de Saskatchewan Polytechnic a lancé sa nouvelle **spécialité d'administration municipale dans le cadre de son programme de gestion des affaires**. Les diplômés de cette nouvelle spécialité seront formés pour gérer avec succès les activités quotidiennes d'une petite ville ou d'une municipalité rurale. Cette spécialité est offerte sur plateforme virtuelle, ce qui la rend plus accessible aux étudiants.

Jennifer Goodine, directrice générale de l'ACAM, a participé au comité chargé d'élaborer ce programme avec les organisations suivantes : Saskatchewan Urban Municipalities Association (SUMA), Saskatchewan Association for Rural Municipalities (SARM), Urban Municipal Administrators' Association of Saskatchewan (UMAAS), Rural Municipal Administrators' Association (RMAA), New North - Saskatchewan Association of Northern Communities (SANC), Northern Administrators Association et le ministère des Relations gouvernementales de la Saskatchewan.

L'ACAM collabore à l'organisation d'un webinaire à l'occasion de la Journée internationale de la femme sous le thème « Choisir l'équité, conversation avec des DG »

La directrice générale de l'ACAM, Jennifer Goodine, est membre du Groupe de travail sur les femmes dans l'administration des gouvernements locaux (GTFAGL) créé pour explorer, évaluer et mettre en œuvre des actions visant à augmenter le nombre de femmes occupant des postes de direction administrative dans les gouvernements locaux du Canada.

Les partenaires de ce groupe sont [Alberta Municipalities](#), [CivicInfo BC](#), [Local Government Administration Association of Alberta](#) et la [Society of Local Government Managers](#).

L'ACAM a eu le plaisir de s'associer au GTFAGL pour présenter un webinaire le 8 mars 2023 en l'honneur de la Journée internationale de la femme, intitulé « Choisir l'équité, conversation avec des DG », qui portait sur les défis et les réussites rencontrés et sur leur approche de l'équité. Nous remercions les membres de l'ACAM suivants d'avoir participé à ce débat :

- Sheila Bassi-Kellett, administratrice municipale, Ville de Yellowknife (T.N.-O.)
- Lisa Spitale, DG de la municipalité de New Westminster (C.-B.)
- Raffaella DiStasio, DG de Montréal-Ouest (représentante du Québec au conseil d'administration de l'ACAM)

Vous l'avez raté? Vous aimeriez en voir une rediffusion? [Cliquez ici](#).

Organisation solide et durable

Plan de continuité des activités

Le conseil d'administration a approuvé une politique et un plan de continuité des activités, ainsi qu'un manuel de procédures opérationnelles, afin d'établir un cheminement critique de continuité des activités du bureau national de l'ACAM.

Comité de stabilité financière

Le comité de stabilité financière a participé à quatre séances de travail visant à élaborer un nouveau plan stratégique couvrant les services aux membres, les programmes actuels et nouveaux de recettes hors cotisations ainsi que la conférence annuelle.

Le comité est constitué des personnes suivantes :

- Tony Kulbisky, président du comité/deuxième vice-président de l'ACAM et représentant de l'Alberta, DG de Comté de Westlock (Alberta)
- Mike Dolter, représentant de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, directeur général de la Ville de Truro (N.-É.)
- Gary Kent, membre extraordinaire en représentation des municipalités de plus de 100 000 habitants, directeur général de la Région de Peel (Ontario)
- Ashraful Alam, membre de l'ACAM, DG de la Ville de Battleford (Saskatchewan)
- Yves Léger, membre de l'ACAM, DG/greffier, communauté rurale de Maple Hills (Nouveau-Brunswick)
- Duane Gladden, directeur des services aux entreprises, municipalités rurales de l'Alberta et chef de l'exploitation, The Canoe Procurement Group of Canada

Comme indiqué précédemment, de nouveaux services/programmes non couverts par les cotisations sont à l'étude, notamment un programme de formation pour DG, un programme de formation des adjointes de direction et une conférence annuelle nationale des adjointes de direction travaillant dans des administrations locales.

Comité de bilinguisme

L'ACAM est une association nationale à but non lucratif composée de membres anglophones et francophones de tout le Canada. Un comité a été formé pour discuter des attentes en matière de bilinguisme de concernant nos services aux participants, nos messages et nos événements. Le comité est constitué des personnes suivantes :

- Jack Benzaquen, président sortant de l'ACAM , directeur générale de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, QC
- Raffaele Di Stasio, représentante du Québec au conseil d'administration de l'ACAM et directrice générale de la Ville de Montréal-Ouest (Québec)
- Marc Melanson, représentant du Nouveau-Brunswick au conseil d'administration de l'ACAM et directeur général de la Ville de Dieppe (N.-B.)
- Tony Kulbisky, deuxième vice-président de l'ACAM et représentant de l'Alberta/directeur général du Comté de Westlock (Alberta)
- Dave Brown, directeur général de l'Île de Lamèque (N.-B.) et président de l'Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick (AAMNB)
- Yves Léger, directeur général et greffier de la Communauté rurale de Maple Hills (N.-B.)
- Mélanie Brisson, directrice générale de la Ville de Sainte-Julie (Québec)
- Tina Bubbenzer, directrice générale du Village de St Pierre Jolys (Manitoba)

Réunions du conseil d'administration

C'est avec plaisir que nous avons renoué avec les rencontres en personne lors de trois réunions du conseil d'administration (ponctuées de plusieurs réunions virtuelles) :

- Le 31 mai 2022 à Québec
- Le 29 septembre 2022 à Halifax
- Le 16 février 2023 à Vancouver

Dans le cadre de son séjour à Vancouver, le conseil d'administration a visité l'installation de biocarburants de Surrey, qui utilise la digestion anaérobie pour traiter 100 000 tonnes de déchets par an qui sont ainsi été détournés des décharges. Ce site produit de l'énergie renouvelable et contribue à rapprocher la municipalité de son objectif zéro émission nette. Nous remercions Vincent Lalonde, membre du conseil d'administration de l'ACAM et DG de la municipalité de Surrey, ainsi que son personnel, de nous avoir accueillis.



Stabilité financière

Nous sommes en surplus et notre situation financière reste saine. Un examen détaillé des finances de l'association sera présenté lors de notre assemblée générale annuelle virtuelle par la trésorière Brenda Orchard. La vérification des états financiers a de nouveau été déclarée favorable et l'excédent de cotisations a atteint 672 809 \$.

Processus électoral

Dans le cadre du processus d'élection des membres du conseil d'administration de 2023-2024, deux postes étaient à pourvoir, un pour les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut, l'autre pour la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard.

Le conseil d'administration annonce avoir reçu une seule candidature pour les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut, aussi souhaite-t-il aujourd'hui la bienvenue à Sheila Bassi-Kellett, DG de la ville de Yellowknife (T.N.-O.), élue par acclamation.

Aucune candidature n'a été déposée pour le siège de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. En conséquence, le conseil d'administration de l'ACAM a nommé Mike Dolter, représentant actuel, pour une prolongation d'un an.

Mot de la fin

Pour terminer, je vous remercie sincèrement de l'honneur que vous m'avez fait en me confiant la présidence de l'ACAM au cours des six derniers mois et j'entrevois avec optimisme l'année à venir.

Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur soutien. Ce fut un réel plaisir de travailler étroitement avec un groupe aussi dynamique et dévoué de collègues, tous et toutes des professionnels de l'administration locale. Merci également à notre directrice générale, Jennifer Goodine, qui travaille avec tant de diligence pour assurer le succès de l'ACAM et qui fournit d'excellents conseils au CA.

Je vous invite à profiter de l'ACAMARADERIE de votre association et à rester en contact avec vos collègues, les associations provinciales/territoriales et les représentants du conseil d'administration. Faites-leur connaître vos défis locaux et vos solutions.

Ensemble, nous sommes forts. D'un océan à l'autre.



Bev Hendry
Présidente de l'ACAM
DG de la Municipalité de West Lincoln (Ontario)



Rapport de la Trésorière (2022-2023)

C'est un honneur et un privilège pour moi d'avoir servi à titre de trésorière de l'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM) au cours de l'année. C'est maintenant avec plaisir que je vous présente ce rapport pour l'exercice terminé le 31 mars 2023. À titre d'information, vous trouverez ci-joint les états financiers vérifiés. Une fois de plus, vous trouverez un rapport de vérification sans tache.

Notre Association demeure dans une position financière solide. Nous avons bouclé l'exercice avec un surplus de 28 089 \$, pour un total cumulatif de 672 809 \$.

Le fonds de réserve (l'excédent accumulé) est établi pour assurer la stabilité de la mission, des programmes, de l'emploi et des activités courantes de l'organisation en cas de baisse des flux de revenus ou pour couvrir un déficit d'exploitation à la fin d'un exercice financier. Cette réserve est destinée aux besoins futurs à long terme de l'ACAM et aux grands projets ponctuels découlant du plan stratégique approuvé par le conseil d'administration.

J'attire votre attention sur les écarts relativement substantiels ci-dessous dans les états financiers de l'exercice.

Revenus

- Les adhésions ont rapporté 23 000 \$ de plus, grâce à la rétention des nouveaux membres (réduction de 50 % pour la première année) et à l'arrivée d'un certain nombre de nouveaux membres à la suite des campagnes de recrutement de l'ACAM.
- Nos diffusions d'offres d'emploi ont enregistré une contribution accrue de 12 500 \$ par rapport à l'année dernière.
- Un montant supplémentaire de 37 500 \$ découle de notre nouveau programme de partenariat platine, du programme Partenaires d'affaires et des occasions publicitaires.

Dépenses

- Le poste « Frais de gestion » comprend un montant de 47 000 \$ provenant de l'excédent accumulé pour achever le Guide de leadership pour des relations DG-conseil efficaces, le livre blanc sur la Loi pour des maires forts et la Trousse d'outils d'efficacité pour les adjointes de direction de DG et incluant des honoraires de consultation et de conception graphique.

- Cette année, 5400 \$ de plus ont été dépensés pour la traduction, principalement en raison de la taille volumineuse de la Trousse d'outils d'efficacité pour les adjointes de direction de DG.
- Trois réunions du conseil d'administration ont été organisées cette année (59 294 \$) par rapport à une seule réunion en personne l'année dernière (18 645 \$).

Merci à nos nombreux commanditaires de continuer à appuyer notre organisation par le biais de nos initiatives virtuelles qui ont connu un grand succès. Rappelez-vous d'envisager de soutenir ces entreprises lorsque votre municipalité aura besoin d'un produit ou d'un service!

Merci de m'avoir permis de vous servir en tant que trésorière. Je soumetts à l'assemblée les résolutions suivantes aux fins d'adoption.

Il est résolu que soient approuvés les états financiers de l'Association canadienne des administrateurs municipaux pour l'exercice terminé le 31 mars 2023.

Il est résolu de nommer le cabinet comptable Spacek, Armstrong & Norrad comme vérificateur des états financiers de l'Association canadienne des administrateurs municipaux pour l'exercice 2023-2024.

Mes salutations cordiales,

Brenda Orchard
Trésorière de l'ACAM
Représentante de l'Ontario au conseil de l'ACAM



**CANADIAN ASSOCIATION OF
MUNICIPAL ADMINISTRATORS
ASSOCIATION CANADIENNE DES
ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX**

**FINANCIAL STATEMENTS
ÉTATS FINANCIERS**

2023

CONTENTS

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

FINANCIAL STATEMENTS

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION	2
STATEMENT OF OPERATIONS AND MEMBERS' SURPLUS	3
STATEMENT OF CASH FLOWS	4
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS	5-6
SCHEDULE 1	7

PAGE TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE LE VÉRIFICATEUR INDÉPENDENT

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
ÉTAT DE L'EXPLOITATION ET DU SURPLUS DES MEMBRES
ÉTAT DES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
TABLERAU 1

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the Members of
**CANADIAN ASSOCIATION OF MUNICIPAL
ADMINISTRATORS**

Opinion

We have audited the financial statements of **CANADIAN ASSOCIATION OF MUNICIPAL ADMINISTRATORS**, which comprise the statement of financial position as at March 31, 2023, and the statements of operations, members' surplus and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of **Canadian Association of Municipal Administrators** as at March 31, 2023, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the Association in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with those requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Association's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Association or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Association's financial reporting process.

Auditor's Responsibility for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
**L'ASSOCIATION CANADIENNE DES
ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX**

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers de l'**Association canadienne des administrateurs municipaux** (ACAM), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des opérations, du compte des excédents et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes des états financiers, y compris un résumé des politiques comptables importantes.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'ACAM au 31 mars 2023 et les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada quant aux normes comptables destinées aux organisations à but non lucratif.

Fondement de l'opinion

Notre vérification respecte les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Les responsabilités que nous imposent ces normes sont décrites davantage dans la section de notre rapport concernant les Responsabilités du vérificateur pour la vérification des états financiers. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux exigences déontologiques pertinentes à notre vérification d'états financiers au Canada. Nous avons aussi rempli nos autres responsabilités déontologiques dans le respect de ces exigences. Les preuves obtenues pour effectuer la vérification sont, à notre avis, suffisantes et adéquates pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers selon les normes comptables destinées aux organisations à but non lucratif au Canada et du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour lui permettre de préparer des états financiers exempts de déclarations inexactes, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité du vérificateur pour la vérification des états financiers

Nos objectifs consistent à fournir l'assurance raisonnable que l'ensemble des états financiers est libre de déclarations inexactes, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, et à fournir un rapport

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT (CONTINUED)

issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Association's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Association's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Association to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT (SUITE)

de vérification contenant notre opinion. Une assurance raisonnable est d'un degré élevé, mais elle ne garantit pas qu'une vérification menée selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada repérera nécessairement une déclaration inexacte importante, s'il en existe une. Celles-ci pourraient découler de fraudes ou d'erreurs et seraient considérées importantes si, individuellement ou globalement, elles pourraient raisonnablement influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs en se basant sur ces états financiers. Dans le cadre d'une vérification conforme aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons un jugement professionnel et conservons un scepticisme professionnel tout au long de la vérification. De plus,

- Nous repérons et évaluons les risques de déclaration inexacte importante dans les états financiers, qu'ils résultent de fraudes ou d'erreurs, et concevons et exécutons les procédures de vérification ayant trait à ces risques, en plus d'obtenir des preuves suffisantes et adéquates sur lesquelles fonder notre opinion. Le risque de ne pas repérer une déclaration inexacte importante découlant d'une fraude est plus élevé que celui résultant d'une erreur, car une fraude peut impliquer ce qui suit : collusion, falsification, omission intentionnelle, tromperie ou dérogation au contrôle interne.
- Nous atteignons une compréhension du contrôle interne pertinente à la vérification afin de concevoir des procédures de vérification propres à la situation, mais pas aux fins d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association.
- Nous évaluons le bien-fondé des politiques comptables utilisées et l'aspect raisonnable des estimations comptables et des renseignements connexes transmis par la direction.
- Nous portons une conclusion sur la nature appropriée de l'utilisation, par la direction, de la base comptable de l'organisation et, d'après les preuves obtenues pour la vérification, sur l'existence d'une incertitude importante quant aux événements ou conditions pouvant jeter un doute important sur la capacité de l'Association de poursuivre ses activités. Si nous concluons qu'il existe une incertitude importante, nous devons attirer l'attention, dans notre rapport de vérification, sur les renseignements correspondants mentionnés dans les états financiers ou, si ces mentions sont insuffisantes, modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les preuves obtenues aux fins de la vérification jusqu'à la date du rapport. Cependant, des situations ou circonstances persistantes pourraient entraîner la fin des activités de l'Association.
- Nous évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les divulgations, et vérifions si les états financiers présentent fidèlement les opérations et circonstances sous-jacentes.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance au sujet, entre autres, de la portée et du calendrier planifiés de la vérification, de ses constatations notables, y compris toute insuffisance de contrôle interne que nous pourrions constater pendant notre vérification.

Spence Armstrong & Noireaud

Chartered Professional Accountants / Comptables agréés professionnels

Fredericton, New Brunswick
May 12, 2023

Fredericton, au Nouveau Brunswick
le 12 mai 2023

Draft

**CANADIAN ASSOCIATION OF
MUNICIPAL ADMINISTRATORS**
STATEMENT OF FINANCIAL POSITION
AS AT MARCH 31, 2023

**ASSOCIATION CANADIENNE DES
ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX**
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2023

	2023
ASSETS	
CURRENT	
Cash and cash equivalents	\$ 781,014
Accounts receivable	47,223
Prepaid expenses (note 3)	226,346
	<u>\$ 1,054,583</u>

	2022
ACTIF	
À COURT TERME	
Encaisse et équivalents de trésorerie	\$ 832 468
Comptes débiteurs	49 600
Frais payés d'avance (note 3)	57 932
	<u>940 000 \$</u>

LIABILITIES AND MEMBERS' SURPLUS

LIABILITIES	
Accounts payable (note 4)	\$ 72,833
Deferred revenue (note 5)	300,837
	<u>373,670</u>
MEMBERS' SURPLUS	<u>680,913</u>
	<u>\$ 1,054,583</u>

PASSIF ET SURPLUS DES MEMBRES

PASSIF	
Comptes créditeurs (note 4)	\$ 67 366
Revenus reportés (note 5)	219 810
	<u>287 176</u>
SURPLUS DES MEMBRES	<u>652 824</u>
	<u>940 000 \$</u>

Approved by the Board:
Approuvé par la Direction:

Member/membre

Title/titre

Member/membre

Title/titre

**CANADIAN ASSOCIATION OF
MUNICIPAL ADMINSTRATORS**
STATEMENT OF OPERATIONS AND
MEMBERS' SURPLUS FOR THE YEAR
ENDED MARCH 31, 2023

**ASSOCIATION CANADIENNE DES
ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX**
ÉTAT DE L'EXPLOITATION ET DU SURPLUS
DES MEMBRES POUR L'EXERCICE
TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023
REVENUE	
Membership dues	\$ 283,570
Job scene broadcast	39,900
Sponsorships	60,000
Interest	17,410
Awards nominations	-
Advertising	25,550
	<u>426,430</u>

EXPENSES	
Administrative and operating expenses (Schedule 1)	334,347
Committee activities (Schedule 1)	63,994
Annual Conference	-
	<u>398,341</u>

EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSES	28,089
MEMBERS' SURPLUS, BEGINNING OF YEAR	<u>652,824</u>

MEMBERS' SURPLUS, END OF YEAR	<u>\$ 680,913</u>
--	-------------------

	2022
REVENUS	
Cotisations des membres	260 623 \$
FAX d'emploi	27 361
Commandites	34 783
Intérêts	15 645
Nominations - prix et récompenses	3 150
Publicité	13 277
	<u>354 839</u>

DÉPENSES	
Frais d'administration et d'exploitation (Tableau 1)	319 895
Activités des comités (Tableau 1)	23 845
Conférence annuelle	2 995
	<u>346 735</u>

SUFFISANCE DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	8 104
SURPLUS DES MEMBRES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>644 720</u>

SURPLUS DES MEMBRES À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>652 824 \$</u>
---	-------------------

**CANADIAN ASSOCIATION OF
MUNICIPAL ADMINISTRATORS**
STATEMENT OF CASH FLOWS
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2023

**ASSOCIATION CANADIENNE DES
ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX ÉTAT**
DE MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE POUR
L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023	2022	
CASH FLOWS FROM (USED FOR) OPERATING ACTIVITIES			FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION
Excess of revenue over expenses	\$ 28,089	8 104	\$ Excédent des revenus sur les dépenses
Change in non-cash working capital			Variation du fonds de roulement autre que les disponibilités :
Accounts receivable	2,377	(9 308)	Comptes débiteurs
Prepaid expenses	(168,414)	(1 000)	Frais payés d'avance
Accounts and fees payable	5,468	22 710	Comptes créditeurs et honoraires à payer
Deferred revenue	81,027	35 233	Revenus reportés
	<u>(79,542)</u>	<u>47 635</u>	
NET CHANGE IN CASH POSITION	(51,453)	55 739	VARIATION NETTE DE LA POSITION DE TRÉSORERIE
CASH POSITION, BEGINNING OF YEAR	<u>832,468</u>	<u>776 729</u>	POSITION DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE
CASH POSITION, END OF YEAR	<u>\$ 781,015</u>	<u>832 468</u>	\$ POSITION DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE

**CANADIAN ASSOCIATION OF
MUNICIPAL ADMINISTRATORS**
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2023

**1. INCORPORATION AND NATURE OF
OPERATIONS**

The Association is incorporated under Part 2 of the Canada Corporations Act. The purpose of the Association is the preservation and advancement of municipal government in Canada.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

REVENUE RECOGNITION

Membership fees, which are assessable on a fiscal year basis, are recorded as revenue in the year to which they relate. Fees received prior to March 31 relating to the next year are deferred.

MEASUREMENT UNCERTAINTY

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities, disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the period. Such estimates include providing for accruals, deferrals and amortization of property and equipment. Actual results could differ from these estimates.

CASH AND CASH EQUIVALENTS

Cash includes cash and cash equivalents. Cash equivalents are investments in guaranteed investment certificates and are valued at cost plus accrued interest.

FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial instruments are recorded at fair value when acquired or issued. In subsequent periods, financial assets with actively traded markets are reported at fair value, with any unrealized gains and losses reported in income. All other financial instruments are reported at amortized cost, and tested for impairment at each reporting date. Transaction costs on the acquisition, sale, or issue of financial instruments are expensed when incurred.

**ASSOCIATION CANADIENNE DES
ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX**
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023

**1. CONSTITUTION ET NATURE DES
ACTIVITÉS**

L'Association est constituée en société en vertu de la partie 2 de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Elle a pour mission la conservation et l'avancement des administrations municipales au Canada.

2. CONVENTIONS COMPTABLE IMPORTANTE

COMPTABILISATION DES REVENUS

Les revenus de cotisation sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les cotisations reçues avant le 31 mars et se rapportant au prochain exercice sont démontrées dans les revenus reportés.

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation d'états financiers selon les principes canadiens pour les organisations à but non lucratif, de la part de la direction, de faire des prévisions et des hypothèses qui touchent l'actif et le passif déclarés, la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les revenus et les charges d'exploitation déclarés au cours de l'exercice. De telles prévisions comprennent les régularisations, les reports et l'amortissement des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient être différents de ces prévisions.

ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

Les espèces comprennent les quasi-espèces. Ces dernières sont des placements garantis dans des *certificats de placement garanti* et sont évaluées au coût plus les intérêts courus.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont inscrits à leur juste valeur lors de leur acquisition ou de leur émission. Pour les périodes ultérieures, les actifs financiers dont la valeur correspond à des marchés actifs sont inscrits à leur juste valeur et les gains et les pertes non réalisés sont inscrits dans les revenus. Tous les autres instruments financiers sont inscrits au coût amorti et on vérifie s'ils ont perdu de la valeur à la date de chaque rapport. Les frais de transaction lors de l'acquisition, de la vente ou de l'émission des instruments financiers sont portés aux dépenses quand ils sont engagés.

**CANADIAN ASSOCIATION OF
MUNICIPAL ADMINISTRATORS**
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2023

3. PREPAID EXPENSES

Components of the ending balance are as follows:

Conference 2023 deposits	\$ 210,537
Conference 2024 deposits	5,000
Conference 2025 deposits	10,809
Other	-
	<u>\$ 226,346</u>

4. ACCOUNTS PAYABLE

Trade payables	\$ 57,079
Other taxes payable	<u>15,754</u>
	<u>\$ 72,833</u>

5. DEFERRED REVENUE

Components of the ending balance are as follows:

Conference	\$ 77,240
Membership	218,097
Other	<u>5,500</u>
	<u>\$ 300,837</u>

6. FINANCIAL INSTRUMENTS

The association's financial instruments consist of cash, accounts receivable, interest receivable, and accounts payable. Unless otherwise noted, it is management's opinion that the association is not exposed to significant interest, currency or credit risks arising from these financial instruments. The fair value of these financial instruments approximates their carrying value unless otherwise noted.

**ASSOCIATION CANADIENNE DES
ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX**
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023

3. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

Le solde à la fin de l'exercice comprend :

39 123	\$	Dépôts pour la conférence de 2023
5 000		Dépôts pour la conférence de 2024
10 809		Dépôts pour la conférence de 2025
3 000		Autre
<u>57 932</u>	<u>\$</u>	

4. COMPTES CRÉDITEURS

50 543	\$	Dettes commerciales
<u>16 823</u>		Autres impôts à payer
<u>67 366</u>	<u>\$</u>	

5. REVENUS REPORTÉS

La solde à la fin de l'exercice est composé de :

	\$	Conférence
204 310		Adhésion
<u>15 500</u>		Autre
<u>219 810</u>	<u>\$</u>	

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'association sont constitués des liquidités, des comptes débiteurs, des intérêts à recevoir et des comptes créditeurs. À moins d'une note explicite, la direction estime que l'association est à l'abri d'intérêts substantiels et de risques de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers. À moins de note contraire, leur juste valeur équivaut à peu près à leur valeur comptable.

**CANADIAN ASSOCIATION OF
MUNICIPAL ADMINSTRATORS**
SCHEDULE 1
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2023

**ASSOCIATION CANADIENNE DES
ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX**
TABLEAU 1
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023	2022	
ADMINISTRATIVE AND OPERATING EXPENSES			FRAIS D'ADMINISTRATION ET D'EXPLOITATION
Interest and bank charges	\$ 14,235	10 998 \$	Intérêt et frais bancaires
Postage and courier	2,131	3 233	Affranchissement et messagerie
Professional fees	17,690	13 600	Honoraires professionnels
Telephone and fax	2,271	1 750	Téléphone et fax
Web-site	13,075	15 047	Site web
Management fees	82,458	87 826	Frais de gestion
Executive director costs	145,455	135 511	Coûts du directeur exécutif
Public relations	2,309	818	Relations publiques
Office	10,383	7 669	Bureau
Rent	-	2 859	Loyer
Travel	1,172	3 071	Frais de déplacement
Translation	41,012	35 544	Traduction
Insurance	2,156	1 969	Assurance
	<u>\$ 334,347</u>	<u>319 895 \$</u>	
COMMITTEE ACTIVITIES			ACTIVITÉS DES COMITÉS
Awards	\$ 4,700	5 200 \$	Prix et récompenses
Board meetings	59,294	18 645	Réunions du conseil
	<u>\$ 63,994</u>	<u>23 845 \$</u>	